

Aux délégués titulaires et suppléants de la
Région Hauts-de-France et de la Métropole
Européenne de Lille auprès du SMALIM

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Lille Métropole (SMALIM)

Jeudi 26 octobre 2023 à 17h30
Salle Philippe Rapeneau
Siège de Région Hauts-de-France
à Lille.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour de cette réunion et les documents y afférents.

En complément, en référence à nos échanges intervenus lors de la dernière réunion du Comité syndical, vous sont joints au dossier :

- l'étude socio-économique du projet de modernisation,
- la présentation faite par la DGAC, en Commission consultative de l'environnement (CCE) du 26 juin dernier, relative à l'étude d'impact d'approche équilibrée menée par CGX Aéro.

Vous trouverez également ci-après les liens internet vers le rapport public thématique des juridictions financières relatif au maillage aéroportuaire français, et les réponses des administrations, organismes et personnes concernées :

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-07/20230615-maillage-aeroportuaire-francais.pdf>

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-07/20230615-reponses-maillage-aeroportuaire-francais.pdf>

En cas d'empêchement, je vous serais reconnaissant de bien vouloir contacter le SMALIM au 03.74.27.57.93 pour formaliser le pouvoir que vous souhaiteriez donner.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Signé électroniquement par :
CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 10/10/2023
Qualité : PRESIDENT

Christophe COULON
Président du SMALIM



COMITE SYNDICAL

26 octobre 2023

Siège de Région – Salle Philippe Rapeneau

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Appel des membres par le secrétaire de séance et vérification du quorum.
- Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 21 juin 2023.

I. Service public concédé

- Etat du trafic et projections à fin 2023 – Point d'information.
- Tarification des redevances aéroportuaires pour 2024 (article 10.1.1.2 du Contrat de concession) – Délibération.
- Autorisation d'occupation temporaire du domaine public aéronautique (article 8.7.1 du contrat de concession) – Délibération.
- Délivrance de nouvelles autorisations d'occupation temporaire aux loueurs de véhicules sans chauffeur pour une durée de 10 ans – Rapport du Président sur les délégations du bureau.
- Levée des réserves soulevées à la clôture du contrat de concession 2009-2019 – Délibération.

II. Domanialité

- Enquête publique PLU 3 MEL – Observations et propositions du SMALIM - Délibération.

III. Sujets propres à l'administration et à la gestion du SMALIM

- Questions budgétaires : décision modificative n°1 – Délibération.
- Publicité des actes administratifs du SMALIM – Délibération.

IV. Questions diverses

- Affection à la gendarmerie nationale de l'héliport anciennement affecté à la protection civile (Parcelle AR121 à Lesquin – propriété de l'Etat) - Point d'information.

V. Calendrier

- Prochaine réunion du Comité Syndical :
 - Rapport d'orientation budgétaire 2024
 - Rapport d'investissement du concessionnaire